

Section kendo de l'ASM Omnisport
SAISON 2020-2021

AUTORISATION PARENTALE

- 1°/ Vous acceptez sans réserve la prise en charge par l'ASM Omnisport de votre enfant hors vacances scolaires.

· KENDO

-> les lundis de 20h à 22h au gymnase Pierre et Marie Curie à Clermont-Ferrand.

-> Les mercredis de 18h00 à 20h00 au gymnase Pierre et Marie Curie à Clermont-Ferrand.

-> Les samedis de 9h30 à 11h30 au gymnase de l'ASM Omnisport, salle 1.

· STAGES DE KENDO

-> Les samedis et dimanches lors de stages ou de compétitions s'effectuant en France ou à l'étranger dès leur entrée sur l'aire de pratique.

Vous laissez le soin aux enseignants et encadrants de prendre toutes mesures utiles en cas d'accident. En cas d'hospitalisation, vous autorisez les enseignants et encadrants de l'ASM Omnisport présents à récupérer l'enfant ou l'adolescent pour le ramener à ses parents.

J'autorise, le cas échéant, l'organisateur à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours hospitalier ou clinique.

Numéro de sécurité sociale de l'élève

Mutuelle.....

Groupe sanguin du mineur

- 2°/ A l'attention des parents et tuteurs légaux d'enfants mineurs pratiquant au club : il est important de noter que l'acheminement des mineurs au lieu d'entraînement est de la responsabilité des parents à l'aller comme au retour. Ils devront s'assurer que l'enseignant soit présent au cours lorsqu'ils laissent leur enfant au Dojo et être à l'heure pour les reprendre en fin de cours. Les parents seront responsables pour tout arrangement autre que l'acheminement direct par leurs soins de leur enfant. Le club n'est pas tenu de signaler les absences aux entraînements des jeunes mineurs, c'est aux parents de s'assurer de la liaison avec le club.

- 3°/ Les parents et tuteurs légaux donnent l'autorisation au club, de diffuser sur son site internet et/ou blog des articles imagés ou photos pouvant faire apparaître leurs enfants dans le cadre de la pratique (entraînements, stages, ou compétitions).

- 4°/ Je soussigné Mme, M.

demeurant:

responsable légal de adhérent du ASM Omnisport, autorise mon enfant à pratiquer le kendo en compétition, et accepte les paragraphes 1, 2 et 3 de cette autorisation parentale après les avoir lus.

Fait à le

Signature